



## RÉPRESSION SYNDICALE

# RÉSISTER, COMBATTRE ET GAGNER, C'EST ÉTHIQUE !

**Dans sa fuite en avant pour imposer la concurrence, la filialisation, voire la privatisation de pans entiers de l'entreprise SNCF, la Direction a décidé de s'en prendre aux cheminotes et cheminots en attaquant leurs représentants du personnel. Cela ne passera pas !**

Les élus et militants CGT résistent et sont régulièrement pris pour cible dans le cadre de procédures disciplinaires, d'enquêtes éthiques et d'intimidations en tous genres.

## Des conseils de discipline comme s'il en pleuvait !

En effet, ces derniers mois et semaines, les conseils de discipline et les procédures disciplinaires se multiplient. Au-delà du fait que ces sanctions visent le plus souvent les militants de la CGT, elles ont toutes en commun :

- l'absence d'application de l'échelle des sanctions, la radiation étant quasi systématiquement proposée pour le moindre fait prétendument fautif ;
- l'absence de respect des droits du mis en cause, auquel bien souvent la Direction ne prend même pas la peine d'exposer des faits fautifs précis, datés et circonstanciés ;
- des entretiens disciplinaires qui sont une véritable mascarade, avec pour seul objectif de renvoyer vers le conseil de discipline.

**Le harcèlement institutionnel qui touche les cheminots, dont les militants CGT, trouve son illustration dans les pratiques quotidiennes d'un outil dont s'est doté la Direction : l'éthique.**

Les garanties disciplinaires étant probablement jugées trop généreuses, cette « direction » est chargée d'enquêter et « d'entendre » des centaines de cheminot.e.s avant même que le moindre fait prétendument fautif ne leur soit opposé. Ce sont de véritables interrogatoires pendant de longues heures, sans possibilité d'être assistés. Les cheminot.e.s qui les subissent en sortent profondément bouleversés. C'est un donc un levier du harcèlement institutionnel instauré en conscience.

Les enquêtes sont uniquement « à charge » et, lorsqu'elles visent des militants CGT, sont sous-traitées à des cabinets extérieurs, qui, dans le cadre d'une relation purement commerciale, s'évertuent à produire le résultat attendu ou demandé, en toute partialité.



Ces pratiques inadmissibles, que nous pourrions apparenter à une justice de classe, sont donc le fruit d'une incapacité de la Direction à combattre sur le terrain des idées. Incapable de justifier les choix stratégiques et politiques opérés, qui vont à l'inverse de l'intérêt général, elle fait le choix de la répression et du bâillon.

**C'est ainsi qu'une nouvelle fois, un représentant syndical CGT est menacé de licenciement dans le cadre d'un conseil de discipline qui se tiendra le 28 avril prochain.**

La Fédération CGT des cheminots exige, dans un premier temps :

- la dissolution de la direction de l'Éthique ;
- l'arrêt de la répression syndicale contre ses militants ;
- le respect des garanties disciplinaires, des droits et de la dignité des cheminot·e·s.

**C'est pourquoi la Fédération CGT des cheminots soutient l'appel du 16 avril lancé par les secteurs fédéraux CGT qui couvrent le périmètre de l'axe Sud-Est à se rassembler le 28 avril prochain, à partir de 12 h 30, devant le siège de la SA Voyageurs, à Saint-Denis.**

